



## COMMUNIQUE DE

### **Pose du Dôme sur l'ancienne chapelle du site universitaire Hoche**

**Vendredi 28 février 2025 à 11 heures Jean Paul Fournier Maire de Nîmes assistait à la pose du Dôme sur l'ancienne chapelle du site universitaire HOCHE. Cet événement marquera une étape décisive dans l'achèvement des travaux de réhabilitation de ce site universitaire emblématique.**

#### **Un projet structurant en trois phases**

Le site universitaire HOCHE a fait l'objet de trois phases de travaux successives :

- HOICHE 1 : Acquisition par la Ville de Nîmes des anciens locaux de l'hôpital Gaston-Doumergue et mise à disposition de l'Université, avec une participation financière de la **Ville de Nîmes à hauteur de 4,7 millions d'euros**. Inauguration de la première tranche en 2013.
- HOICHE 3 : Construction d'un bâtiment à l'arrière du site pour accueillir laboratoires, bureaux de recherche et deux amphithéâtres. Le bâtiment a été livré à la rentrée 2023.
- HOICHE 2 : Dernier volet des travaux, initié en 2014, ayant connu de nombreux retards en raison d'arbitrages politiques sur la réhabilitation du Dôme et de l'ancienne chapelle.

#### **Un engagement fort de la Ville de Nîmes**

La Ville de Nîmes a joué un rôle majeur dans la concrétisation de ce projet :

- Participation à hauteur de 6,67 millions d'euros sur un coût total de 32,2 millions d'euros pour HOICHE 2 et HOICHE 3, soit 20 % du financement.
- Soutien déterminant à la pose du Dôme, initialement prévue mais retardée en raison de l'inflation. **Son coût était estimé à 1,95 million d'euros**.
- **Participation de 250 000 euros au financement du Dôme** pour chacun des partenaires : Ville de Nîmes, Nîmes Métropole, le Département du Gard. Le reste a été complété par l'Université sur ses fonds propres et le Rectorat (Etat).

La Ville de Nîmes a été la première collectivité à soutenir ce projet, suivie par Nîmes Métropole et le Département du Gard. En revanche, la Région Occitanie a décliné sa participation.

#### **Un symbole pour le quartier Hoche**

L'installation du Dôme marque l'achèvement de l'aménagement du nouveau quartier Hoche, initié par la Ville en 2001. Ce Dôme en deviendra le symbole.

A l'horizon 2030, la Ville ambitionne de poursuivre le développement de ce quartier en s'étendant de l'autre côté de la Route d'Uzès, sur des terrains appartenant à l'Armée et à la SNCF.

Lundi 3 mars 2025

Enfin, l'ouverture de HOCHÉ 2 permettra de libérer le site universitaire des CARMES, qui accueillera d'ici 2029 le nouveau Conservatoire de musique.

#### Contacts Presse

Amélie Bozio  
Chargée des relations presse  
Ville de Nîmes  
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32  
[amelie.bozio@ville-nimes.fr](mailto:amelie.bozio@ville-nimes.fr)

Isabelle Lécaux  
Directrice de la communication  
Ville de Nîmes  
04 66 76 72 56  
[isabelle.lecaux@ville-nimes.fr](mailto:isabelle.lecaux@ville-nimes.fr)